



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 1999-MC-2380

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 205326

DOSSIER N° 3368

Objet : Hôtels Quatre Saisons Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 8 septembre 1999;
vu les articles 11, 14, 18 et 19 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, la directrice :

octroie le visa pour le prospectus simplifié du 16 septembre 1999 de Hôtels Quatre Saisons Inc. concernant le placement de billets LYON échéant en 2029.

Fait à Montréal, le 16 septembre 1999.

(s) Johanne Duchesne

Johanne Duchesne
Directrice
Marchés des capitaux

EL/ah